

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 9 mars 2020, à 19 h 30. Sont présents les conseillers municipaux: Messieurs Marc Hardy, Alexandre Lupien et Claude Morin et Mesdames Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2020-0309-028

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de Février 2020
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondance
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux et administratifs
 - 7.1 Calendrier des travaux
 - 7.2 Suivi
 - 7.2.1 MTQ – Travaux entretien 2020, 2021 et 2022
 - 7.2.2 Compilation tonnage résiduel et recyclable 2019
 - 7.2.3 Projet FAR Réseau biblio
 - 7.2.4 Rapport consommation eau potable 2019
 - 7.2.5 Regroupement OMH Berceau de l'Abitibi
 - 7.2.6 Corporation du Mont-Vidéo – Entretien réseau d'eau
 - 7.2.7 Serre intergénérationnelle et entrepreneuriale
 - 7.2.8 Analyse des comptes à recevoir
 - 7.2.9 Holder et bras articulé
 - 7.3 Autre information
 - 7.3.1 Mise en demeure – Dommage sur une remorque
- 8) Suivi des dossiers des conseillers
- 9) Demande de permis SEG – MRC Abitibi
- 10) Remerciements bénévoles - Serre
- 11) Projet Règlement # 162 – Modification programme de revitalisation
- 12) Projet Règlement # 164 - Règlement définissant la division du territoire en districts électoraux (élection 2021)
- 13) Motion – Règlement concernant les animaux
- 14) Règlement provincial concernant les chiens
- 15) Demande d'utilisation aréna – Comité Les ZZZ'Ouvrières
- 16) Soutien financier - Saines habitudes de vie A.-T
- 17) Demande d'aide financière – Brigades culinaires
- 18) Offre de participation – Syndicat des pompiers
- 19) Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux
- 20) Demande utilisation lieux - Méchoui
- 21) Informations diverses :
 - a) Œuvre d'art – Jeux d'eau
 - b) TECQ 1923
- 22) Deuxième période de questions
- 23) Levée de l'assemblée

2020-0309-029

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE FÉVRIER 2020

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 février 2020 du Conseil soit et est par la présente adopté.

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 29 février 2020

1. Salaire net des employés et élus municipaux	44 386.32 \$
2. Roy, Yvan - Frais de déplacement.....	135.00 \$
3. Roy, Gaétan - Régime dentaire et visuel	249.00 \$
4. Trudel, Sylvie - Régime dentaire et visuel	363.00 \$
5. Hydro-Québec - Frais électricité aréna.....	9 589.02 \$
6. Agence du revenu du Canada - Remise du mois janvier	8 620.85 \$
7. Télébec - Publicité annuelle, aréna.....	135.87 \$
8. SSQ Groupe financier - Prime ass. collective	2 942.80 \$
9. Revenu Québec - Remise du mois janvier.....	23 820.24 \$
10. CAUAT - Répartition incendie.....	1 599.50 \$
11. Réseau biblio de l'A.-T. - Cotisation 2020	12 930.92 \$
12. Ministre des Finances - Bail lots accès public	78.18 \$
13. Mécanique Gélinas - Certificat cadeau, essence.....	497.27 \$
14. PG Solutions - Contrat entretien et soutien	9 468.18 \$
15. Wolters Kluwer - Renouvellement abonnement.....	911.40 \$
16. Conseil de la culture - Renouvellement adhésion 2020.....	60.00 \$
17. Therrien, Raymond - Contrat entretien ménager	828.32 \$
18. ADN Mécanique - Entretien réparation camion	148.78 \$
19. Buro Plus Gyva - Fourniture de bureau	105.89 \$
20. Les Éditions juridiques FD - Renouvellement Mise à jour	88.20 \$
21. Gestion Loca-bail - Support et maintenance	202.38 \$
22. Info Page - Frais de communication.....	95.37 \$
23. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux.....	2 707.24 \$
24. Transport Tommy Guillemette - Entretien réparation véhicules municipaux	4 863.44 \$
25. Postes Canada - Achat timbres taxes 2020	1 480.88 \$
26. H2lab - Analyse d'eau potable et usée	411.67 \$
27. Hugo Denoncourt, pharmacien - Divers.....	6.89 \$
28. Lord, Cindy - Achat barrière	54.97 \$
29. Pompiers volontaires - Remplissage de bonbonnes.....	66.00 \$
30. BFL Canada - Assurances générales	22 589.16 \$
31. Jobin, Mario - Manteau de sécurité	264.43 \$
32. Trudel, Sylvie - Régime dentaire et visuel	439.00 \$
33. Hydro-Québec - Frais électricité, éclairage public	910.37 \$
34. Hydro-Québec - Frais électricité	8 687.47 \$
35. Hébert, Daniel - Pièce camion.....	19.47 \$
36. Municipalité de Barraute - Frais de postes, petite caisse	698.97 \$
37. Therrien, Alain - Frais de déplacements.....	84.60 \$
38. Transport Tommy Guillemette - Entretien réparation véhicules municipaux	13 926.12 \$
39. 9372-0597 Québec Inc. - Aréna	1 667.14 \$
40. Entandem - Frais de licence, aréna	128.68 \$
41. Propane Nord-Ouest - Propane aréna	110.49 \$
42. S.A.D.A.C. - Aréna.....	195.46 \$
43. Serrurier A.G.A. - Aréna	13.80 \$
44. Cayouette, Lilaine - Frais de déplacements	143.10 \$
45. Papeterie commerciale - Cartouche d'encre.....	287.43 \$
46. Groupe d'embouteillage Pepsi - Aréna	993.67 \$
47. Propane Nord-Ouest - Aréna	42.28 \$
48. Roy, Yvan - Frais de déplacement.....	135.00 \$
49. Télédistribution Amos - Aréan	123.01 \$
50. Harnois énergie - Carburant diesel	7 502.43 \$
51. PG Solutions - Chèques payables	416.10 \$
52. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels	98.31 \$
53. Intermarché - Aréna.....	335.50 \$
54. Télédistribution Amos - Location système téléphonique	247.01 \$
55. Telus - Services mobiles véhicules.....	410.62 \$
56. Canadien national - Entretien passage à niveau.....	592.00 \$
57. Info Page - Frais de communication.....	86.29 \$
58. Bell mobilité - Frais de cellulaires.....	690.58 \$

59. MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage	1 095.77 \$
60. Télédistribution Amos - Frais internet.....	258.46 \$
61. Centre de rénovation Barraute - Bâtiment multiservice, garage, aréna	417.55 \$
62. Centre du camion - Entretien camions.....	2 314.65 \$
63. Fiset, Richard - Frais de déplacements Inspection rangs.....	118.80 \$
64. Transport Tommy Guillemette - Entretien réparation véhicules municipaux	6 625.23 \$
65. Alarme Val-d'Or - Raccordement centrale bibliothèque	206.96 \$
66. Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement	9 581.39 \$
67. Toromont Cat - Entretien rétrocaveuse.....	839.53 \$
68. UTC Fire & Security - Inspection système d'alarme incendie	1 470.05 \$
69. Livraison Parco - Frais de messagerie	25.06 \$
70. ADN Mécanique - Entretien réparation camion	1 411.74 \$
71. Atelier KGM - Inspection camion vidange	86.23 \$
72. Horizon mobile - Chargeur et haut-parleur externe.....	132.53 \$
73. Livraison Parco - Frais de messagerie	57.94 \$
74. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux.....	2 190.10 \$
75. Solutions proactives - Kit de montage d'équipements pour compartiment.....	1 954.58 \$
76. UAP - Entretien camion, pièces, garage	916.35 \$
77. Abiquip - Mont-Vidéo	2 708.81 \$
78. Les Entreprises Hardy - Essence, certificat cadeau, pièces	3 957.79 \$
79. SNC Lavalin Stavibel - Honoraires professionnels TECQ 19-23	9 985.58 \$
80. Lebleu - Commande vêtements, politique RH	2 869.05 \$
81. Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement	5 892.84 \$
82. MRC Abitibi - Rapport extraction sable et gravier.....	1 399.70 \$
83. Hydro-Québec - Frais d'électricité.....	12 204.20 \$
84. Agritibi RH - Entretien chargeur Doosan.....	869.21 \$
85. ABC Équi-com - Aréna	344.93 \$
86. Propane Nord-Ouest - Aréna	27.59 \$
87. Servitech Trudel - Mesure niveau de boues	1 183.67 \$
88. Centre de rénovation Barraute - Projet serre	1 855.47 \$
89. Les Entreprises Hardy - Essence, certificat cadeau	193.65 \$
TOTAL	261 881.48 \$

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

Correspondance

MSSS – CORONAVIRUS

Le directeur national de santé publique informe la population des recommandations à suivre concernant le coronavirus. Les personnes ne présentant pas de symptômes et ayant visité la province du Hubei en Chine sont appelées, à leur arrivée au Canada, à s'isoler volontairement jusqu'à une période de 14 jours depuis leur départ. Elles doivent également entrer en contact avec la direction de santé publique de la région où elles habitent. La recommandation d'isolement volontaire ne s'applique pas aux personnes ayant voyagé dans les autres provinces de Chine.

FQM – PROJET DE LOI NO. 40

La FQM déplore les amendements de dernière minute apportés au projet de loi no. 40 qui a été adopté sous bâillon, car ceux-ci portent atteinte à l'autonomie municipale. La FQM analyse les conséquences juridiques de l'ensemble des amendements au projet de loi sur ses membres.

DESJARDINS ENTREPRISES – PRÉCISIONS FUSIONS DE CAISSES

Un regroupement des services aux entreprises dans la région Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec avec le secteur Rouyn-Noranda a été effectué.

DESJARDINS ENTREPRISES – NOUVELLE DIRECTRICE DE COMPTE

Suite à un changement organisationnel, Mme Mireille A. Girard sera la nouvelle directrice de comptes pour la Municipalité.

DESJARDINS ENTREPRISES – TARIFICATION

Une nouvelle grille tarifaire entrera en vigueur à compter du 1^{er} mai 2020.

MAMH – LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le MAMH informe les maires et directions de commissions scolaires que le 7 février dernier, la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires a été adoptée.

Cette loi précise les responsabilités des centres de services scolaires et des municipalités et prévoit des dispositions visant à renforcer leur collaboration en matière de planification des besoins d'espace et d'acquisition des terrains requis pour les établissements scolaires.

VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER – PRIX CRÉATEURS D'EMPLOIS

Le 7 octobre 2020 aura lieu la quatrième édition du Prix Créateurs d'emplois du Québec au Centre des congrès de Québec. Le Prix Créateurs d'emploi a pour mission de saluer les efforts des entreprises logeant dans une zone ou un parc industriel, ainsi que dans un pôle technologique situé dans les 17 régions administratives du Québec qui ont contribué à la création ou au maintien d'emplois sur leur territoire.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen s'informe au sujet de l'asphaltage dans le rang 3-4 Est. M. Therrien informe celui-ci que 100 pieds des travaux d'asphaltage seront prévus au prochain calendrier des travaux.

Des informations sont demandées sur la possibilité d'installation d'afficheur de vitesse électronique aux deux extrémités de la Municipalité. Les membres du conseil expliquent que des vérifications ont déjà été réalisées il y a quelques années et les coûts étaient très élevés. Une mise à jour pourrait être effectuée afin d'obtenir les prix actuels. Présentement, la remorque d'indicateur de vitesse électronique de la Sûreté du Québec est réservé en mai et à la fin août.

Un citoyen demande une estimation des coûts pour le prolongement du réseau en eau potable dans le Rang 2 Est pour le raccordement de onze maisons. M. Therrien mentionne qu'une analyse pourrait être effectuée et le résultat transmet aux propriétaires de ce secteur.

Des informations sont demandées sur les efforts de la Municipalité pour venir en aide au développement de nouvelles industries et entreprises. M. Therrien explique que le Comité en développement économique en place est très actif et plusieurs projets sont en cours de réalisation :

- Trois terrains commerciaux ont été ciblés et la Municipalité offrira la possibilité d'achat aux promoteurs intéressés, un acheteur a manifesté son intérêt ;
- Le programme de revitalisation est reconduit lors de cette assemblée et offre les mêmes modalités autant pour les terrains résidentiels que commerciaux ;
- Des démarches sont en cours auprès d'un propriétaire d'un grand terrain privé afin de cadastrer celui-ci en petits terrains et les rendre disponibles à la vente ;
- Un support est apporté à la Corporation du Mont-Vidéo, le projet Accès à la montagne pour les jeunes fréquentant le milieu scolaire de la Municipalité a été mis en place ainsi qu'une entente pour l'entretien des réseaux en eau potable et eaux usées pour les propriétaires du secteur;
- Le projet serre a été mis en place et est en développement ;
- Des démarches ont été effectuées auprès des entrepreneurs locaux afin de vérifier leur intérêt à la mise en place de nouveaux projets de blocs appartements. Cependant, pour l'instant il n'y a pas de promoteur intéressé à poursuivre des projets.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Un nouveau calendrier est en préparation, le directeur des travaux publics le présentera en avril. En plus des entretiens réguliers, les principaux projets pour l'été 2020 seront les suivants :

- Réfection du réseau d'aqueduc « anciennement réseau Barrette » ;
- Plateforme de compostage ;
- Place Lebel ;
- Réfection de la 12^e Avenue ;
- Asphalte de la 13^e Avenue.

SUIVI

MTQ – TRAVAUX ENTRETIEN 2020, 2021 ET 2022

Le Ministère des Transports a accepté l'estimation et le contrat de balayage de la chaussée, nettoyage de regards, puisards et de conduites pluviales a été reconduit pour les trois prochaines années.

COMPILATION TONNAGE RESIDUEL ET RECYCLABLE 2019

Une hausse de 33 tonnes de matières résiduelles est constatée. Des mesures supplémentaires de sensibilisation seront à mettre en place en plus des articles à cet effet publiés dans le journal Boum.

PROJET FAR – RESEAU BIBLIO

Des soumissions seront demandées pour le changement des couvre-planchers de la bibliothèque. Une décision sera prise suite aux résultats des soumissions.

RAPPORT CONSOMMATION EAU POTABLE 2019

Monsieur Therrien dépose le rapport en consommation d'eau potable de la Municipalité. Les résultats de la consommation en eau potable en 2019 sont une moyenne de 71.7 gallons par personne.

REGROUPEMENT OMH BERCEAU DE L'ABITIBI

Un nouveau directeur par intérim a été embauché. Les démarches de regroupement se poursuivent. La comptabilité et les finances seront gérées à Amos et le service d'accueil pour l'installation de Barraute sera effectué à la Municipalité. L'achat local sera priorisé ainsi que l'embauche de personnel sur notre territoire. M. Therrien siège sur le conseil d'administration à titre de vice-président du nouvel OMH Berceau de l'Abitibi ainsi qu'une résidente de l'OMH de Barraute, Mme Jane Saumure.

CORPORATION DU MONT-VIDEO – ENTRETIEN RESEAU D'EAU

La réunion avec les résidents a eu lieu et les frais d'entretien ont été ajoutés à la facturation de taxes municipales annuelles des résidents approvisionnés aux réseaux. Des réparations ont déjà été effectuées

SERRE INTERGENERATIONNELLE ET ENTREPRENEURIALE

La serre devrait être prête pour le 15 mars, la livraison des boutures sera effectuée le 31 mars. Les bénévoles participeront à l'isolation du toit et terminer l'annexe de la serre.

ANALYSE DES COMPTES A RECEVOIR

Reporté à la prochaine assemblée.

HOLDER ET BRAS ARTICULE

Le holder et bras articulé sont entièrement payés, le paiement complet a été fait le 24 septembre 2019.

AUTRE INFORMATION

MISE EN DEMEURE – DOMMAGE SUR UNE REMORQUE

Un accident est survenu entre un véhicule municipal et un citoyen. Celui-ci a eu des dommages à sa remorque. Le dossier est remis aux assureurs respectifs et suivra les procédures régulières.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

Aucune autre information nouvelle à transmettre.

DEMANDE DE PERMIS SEG – MRC ABITIBI

Après vérification, M. Therrien mentionne qu'aucun besoin en capture de castors n'est présent. Advenant un besoin en ce sens, la Municipalité vérifiera auprès des trappeurs desservant son territoire.

2020-0309-031

REMERCIEMENTS BÉNÉVOLES – SERRE

Attendu que plusieurs rencontres ont eu lieu par le Comité opérationnel Serre et Jardin;

Attendu que la construction de la serre est presque complétée et eu besoin d'aménagements supplémentaires et de déneigement;

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil municipal remercient les membres du comité opérationnel Serre et jardin pour leur implication, soit :

- M. Normand Falardeau
- M. Jonathan Grignon
- Mme Camille Benoit
- Mme Yvonne Grenier
- M. Alain Therrien
- Mme Lise Bisailon
- Mme Francine Larose
- Mme Marie-Paule Larose

Tous membres du comité ainsi que M. Alain Coulombe, M. Lévis Bourque et M. Marc Hardy.

2020-0309-032

PROJET RÈGLEMENT # 162 – MODIFICATION PROGRAMME DE REVITALISATION

Lecture faite, il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 162 « Modification programme de revitalisation ».

2020-0309-033

PROJET RÈGLEMENT # 164 – RÈGLEMENT DÉFINISSANT LA DIVISION DU TERRITOIRE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX (ÉLECTION 2021)

Lecture faite, il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 164 « Règlement définissant la division du territoire en districts électoraux (élection 2021) ».

2020-0309-034

MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX

Avis de motion est donné par la conseillère Mme Sylvie Goyette, que lors d'une prochaine assemblée, il sera présenté un projet de règlement concernant les animaux.

2020-0309-035

RÈGLEMENT PROVINCIAL CONCERNANT LES CHIENS

Attendu qu'un nouveau règlement provincial visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens est entré en vigueur depuis le 3 mars 2020 ;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, second par M. Claude Morin et unanimement résolu que l'inspecteur de la Municipalité de Barraute soit désigné pour l'application du Règlement provincial visant à favoriser la protection par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

2020-0309-036

DEMANDE D'UTILISATION ARÉNA – COMITÉ LES ZZZ'OUVRIÈRES

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute permette au Comité Les ZZZ'Ouvrières, dans le cadre des activités offertes aux élèves de l'école primaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur lors d'activité « journée verte », le 19 juin 2020, de procéder à la fermeture de la 9^e Avenue pour l'installation de jeux gonflables. Ainsi que l'utilisation de l'aréna, pour la même journée, et ce, en cas de pluie.

2020-0309-037

SOUTIEN FINANCIER – SAINES HABITUDES DE VIE A.-T.

Attendu que la Municipalité de Barraute a le souci d'offrir des projets visant à améliorer les saines habitudes de vies pour les citoyens de son territoire;

Attendu qu'un soutien financier pour des initiatives visant à améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement est incluse au Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé;

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à déposer et signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute, une demande de soutien financier pour des projets visant à améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation sur le territoire de la municipalité.

2020-0309-038

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – BRIGADES CULINAIRES

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de soutien financier pour le programme « Brigades culinaires Natagan » ;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute octroie une aide financière de 500 \$ au programme des Brigades culinaires Natagan pour procéder à l'achat d'un réfrigérateur.

OFFRE DE PARTICIPATION – SYNDICAT DES POMPIERS

La Municipalité de Barraute s'abstient de participer à la campagne de financement du Syndicat des pompiers.

CAMPAGNE PROVINCIALE D'ARRACHAGE DE L'HERBE À POUX

La Municipalité de Barraute s'abstient de participer à la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux.

2020-0309-039

DEMANDE D'UTILISATION DES LIEUX – ACTIVITÉ MÉCHOUI

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de la Brigade des pompiers pour la tenue d'une activité Méchoui le 30 mai 2020;

Attendu que les fonds amassés seront distribués pour de nouveaux projets d'investissement pour l'amélioration de la qualité de vie des enfants et familles de la Municipalité de Barraute;

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la tenue de l'événement au terrain et bâtiment multiservice et autorise la fermeture d'une portion de la 11^e Avenue et de la 1^{re} Rue Ouest pour l'installation de jeu gonflable.

INFORMATIONS DIVERSES

2020-0309-040

ŒUVRE D'ART – JEUX D'EAU

Attendu que depuis l'été 2018 les citoyens de la municipalité peuvent bénéficier d'infrastructures en jeux d'eau;

Attendu que les membres du comité des jeux d'eau soit : Mmes Nancy Collin, Isabelle Dault, Marie-Joëlle Desrosiers et Karoline Gagnon en collaboration avec la Brigade des pompiers ont travaillé très fort et de façon remarquable pour le financement de ce projet;

Attendu que l'implication de ces bénévoles a permis d'améliorer la qualité de vie des jeunes familles de la communauté en période estivale;

Il est résolu à l'unanimité d'offrir une aide financière de 1 500 \$ pour l'acquisition d'œuvre d'art auprès de Mme Louise Naud pour immortaliser sur toiles le projet des jeux d'eau ainsi que remercier et féliciter les membres de comité pour leur dynamisme et implication à la réalisation de projets pour la communauté.

2020-0309-041

TECQ 1923

Attendu que les règles de versement diffèrent du programme TECQ 1923 par rapport à celui du programme TECQ 1418;

Attendu que la Municipalité doit supporter financièrement la différence entre ces nouvelles règles et les dépenses réelles de l'été 2019;

Attendu que la Municipalité doit avoir une charge d'intérêts additionnelle sur une marge de crédit temporaire non prévue au budget;

Attendu que la Municipalité ne doit pas présenter de projet de moins de 15 000 \$, par exemple une mise à jour de son plan d'intervention dans sa programmation de novembre 2019 à cause d'une mesure administrative interne au MAMH non connue dans le guide du programme;

Attendu que la Municipalité pourrait être dans l'obligation de reporter des projets en infrastructure en eau potable en 2022 ou 2023 au lieu de cet été 2020 tel que mis au calendrier du programme d'intervention;

Il est résolu à l'unanimité de faire des représentations à la MRC Abitibi et à la FQM pour obtenir du MAMH des assouplissements des règles de versements des sommes aux municipalités.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période réservée à cet effet.

2020-0309-042

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 21 h.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier